

Les éoliennes tuent 60 000 oiseaux chaque année : elle en dit quoi l'escrolo Pompili ?

écrit par François des Groux | 30 mai 2021





Enfin, quand les islamo-gauche-écologistes s'occupent-ils vraiment de nature, de faune et de flore ? Sans parler de la dégradation de la santé ou des paysages dont participe pleinement la folie éolienne.

Un coup je lutte contre le Tour de France « *polluant et sexiste* » ([Rennes](#)) et le sapin « *mort* » de Noël ([Bordeaux](#)). Un autre, j'autorise le burkini à la piscine et je te supprime le terrain de foot pour des cours d'école « *non genrées* » ([Rennes](#)). Une autre fois, j'inaugure ou je finance une mosquée radicale ([Strasbourg](#)). Ou bien j'interdis aux enfants de rêver aux avions ([Poitiers](#)) pour ensuite organiser solennellement un mois « *décolonial* » avec les islamo-Indigénistes ([Grenoble](#)).

Enfin, les écologistes ne seraient-ils pas des *escrocs* se foutant de la nature comme de leur premier joint ?



Par exemple, Barbara Pompili, ministre de l'Environnement du gouvernement Macron, souhaiterait développer de façon massive l'énergie éolienne, c'est-à-dire accélérer l'implantation de ces pylônes géants inesthétiques nécessitant des matériaux non fabriqués en France, des milliers de tonnes de béton et, bien sûr, moult aides et subventions pour une électricité non rentable et aléatoire.

Tout ça pour pour soi-disant favoriser la transition écologique et lutter contre le réchauffement climatique.

Éolien. Barbara Pompili donne six mois aux préfets pour identifier des « zones favorables »

Le gouvernement donne six mois aux préfets de région pour cartographier les « **zones favorables** » à l'installation de [parcs éoliens](#), en soulignant l'importance de la concertation avec les habitants et les élus, selon une circulaire publiée vendredi 28 mai 2021.

La ministre de la Transition écologique [Barbara Pompili](#) rappelle ainsi « l'importance de développer l'éolien », afin d'atteindre les objectifs de développement [des énergies renouvelables](#) inscrits dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

« Le développement des énergies renouvelables électriques passera inévitablement par une forte croissance du solaire photovoltaïque et de l'éolien terrestre, dont les capacités installées **devront être multipliées respectivement par 5 et 2,5 entre 2019 et 2028** », souligne Barbara Pompili dans la circulaire publiée sur le site Legifrance.

<https://www.ouest-france.fr/economie/energie/energie-eolienne/eolien-barbara-pompili-donne-six-mois-aux-prefets-pour-identifier-des-zones-favorables-bf59908a-bf83-11eb-aaff-014888af75d1>

Développer 2,5 fois plus l'éolien d'ici 7 ans ? Cela signifie massacrer 2,5 fois plus d'oiseaux soit 150 000 par an... Ils en disent quoi les escrolos Pompili et compagnie ?

Un Gypaète barbu réintroduit en France victime d'une éolienne aux Pays Bas



Le Gypaète Angèle retrouvé mort sous une éolienne le 26/3/21

Tué mercredi 26 mai par les pales d'une éolienne néerlandaise, le rarissime vautour avait été réintroduit l'an dernier en France en Baronnies (Drôme) dans le cadre du programme LIFE GYPCONNECT. La LPO ne cesse de rappeler la nécessité de porter au même niveau les enjeux écologiques et énergétiques, et d'éviter l'implantation d'éoliennes en secteurs sensibles. L'actualité lui donne malheureusement raison.

Son nom était Angèle mais c'était bien un mâle. Né le 21 février 2020 au Zoo de Liberec en République Tchèque, le rapace avait été [libéré dans le sud de la Drôme le 28 mai 2020](#) par l'association [Vautours en Baronnies](#). Peu après leur envol, la plupart des jeunes gypaètes barbus réintroduits entament une phase d'erratisme qui peut les conduire à traverser plusieurs pays d'Europe au cours d'un long périple semé d'embûches. Equipé d'une balise GPS, Angèle est parti le 14 mai vers le Massif central ; il survole Paris le 22, puis la frontière belge 2 jours plus tard. Le 25 mai, il fait une halte au lac de l'Yssel, le plus grand des Pays-Bas. Il reprend son envol le lendemain dès 8 h 36, **avant d'être happé à 9 h27 par les pales d'une éolienne** près du village de Wieringerwerf sur la commune de Hollands Kroon, dans la province de la Hollande-Septentrionale.

Lorsqu'Angèle a survolé à faible hauteur le parc éolien, l'un des exploitants a été contacté pour lui demander de stopper les éoliennes le temps que l'oiseau s'éloigne, en vain...

En France, les parcs éoliens en fonctionnement ou en projet se multiplient dangereusement sur les zones de présence ou de passage de l'espèce, malgré les alertes formulées par la LPO

« La pression est trop forte aujourd'hui sur le développement de l'éolien, dénonce Vivien Chartendault, directeur de la LPO Drôme. Chaque individu perdu compromet la survie de l'espèce. Et cela perturbe aussi d'autres espèces comme les chauve-souris. »

Selon une estimation de la LPO, environ 60.000 oiseaux meurent chaque année à cause des éoliennes en France (France Bleu)

<https://www.lpo.fr/actualites/un-gypaete-barbu-reintroduit-en-france-victime-d-une-eolienne-aux-pays-bas>

